

Avenir des prestations sociales neuchâtelaises

Présentation de la stratégie

Conférence de presse
18 juin 2018

Sujet de la conférence de presse

- Le système actuel remplit sa mission, mais il est excessivement complexe et parfois inéquitable



- Réforme totale des prestations sociales cantonales:

Toutes les prestations d'aide financière à la personne actuellement existantes seront transformées.

- Objectif = répondre aux besoins de manière optimale

Déroulement

État des lieux, une réforme nécessaire

Approche retenue, vision d'avenir

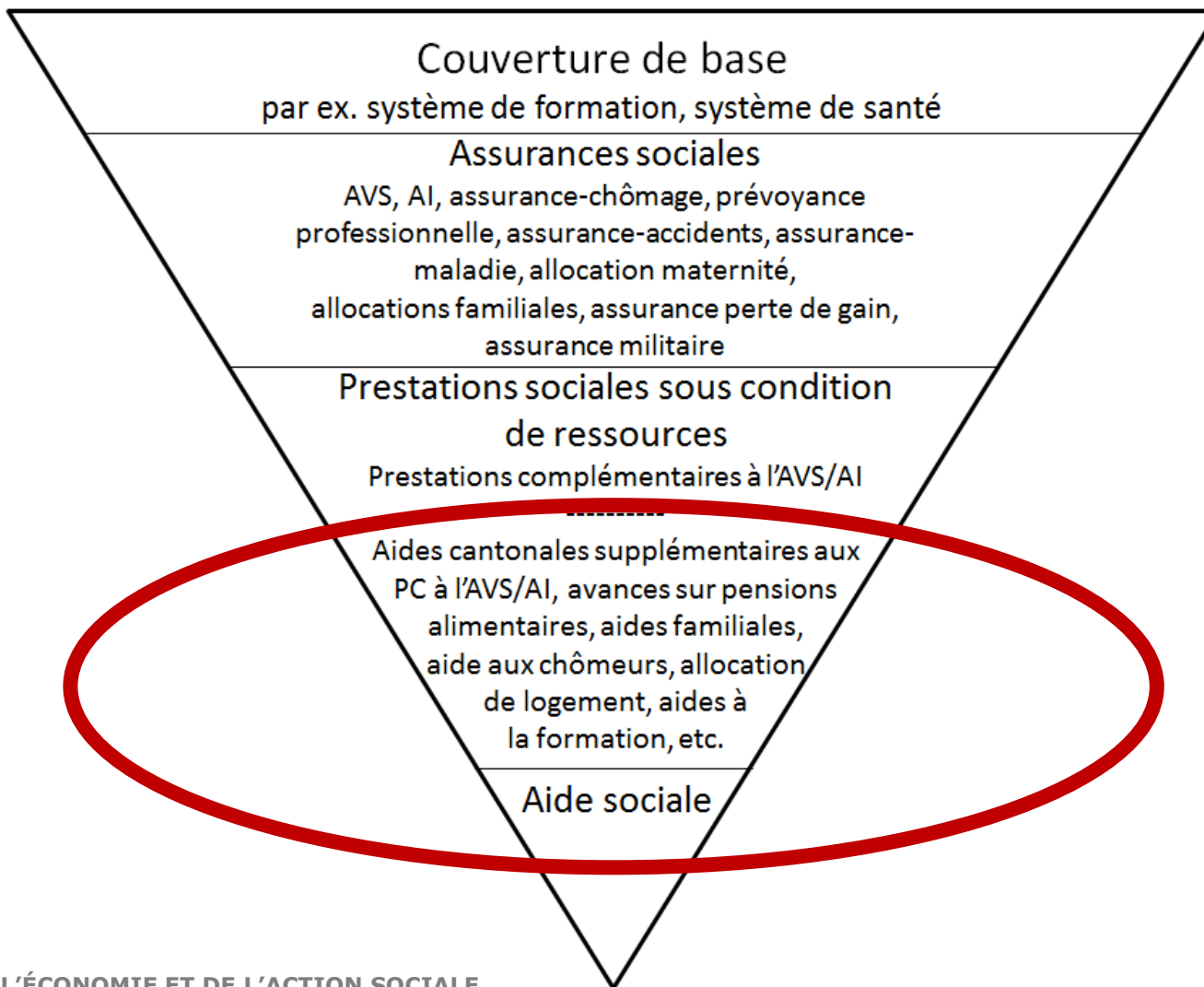
Étapes envisagées, calendrier

Impacts attendus, conclusion

État des lieux, une réforme nécessaire

Jean-Nathanaël Karakash,
Conseiller d'État, chef du DEAS

Contexte fédéral



Priorités globales du Conseil d'État

- La priorité est de créer un cercle vertueux, qui doit permettre de **limiter les besoins d'assistance**
- Une stratégie globale a été posée, en 5 axes:
 - *La reconnaissance du travail*
 - *La prévention de l'exclusion*
 - *L'intégration professionnelle*
 - *La maîtrise de la facture sociale*
 - *La lutte contre les abus*

Trois grandes réformes menées

Accord (2014)

- Création des Guichets sociaux régionaux (GSR)
- Références de calcul unifiées
- Demande unique de prestations
- Base de données

Facture sociale (2015)

- Financement Etat-communes de 9 domaines selon clé unique
- Conduite stratégique conjointe
- Vision partagée

Stratégie IP (2016)

- Processus transversal
- Répondant unique
- Appui basé sur les besoins
- Recentrage des services sur leur cœur de métier

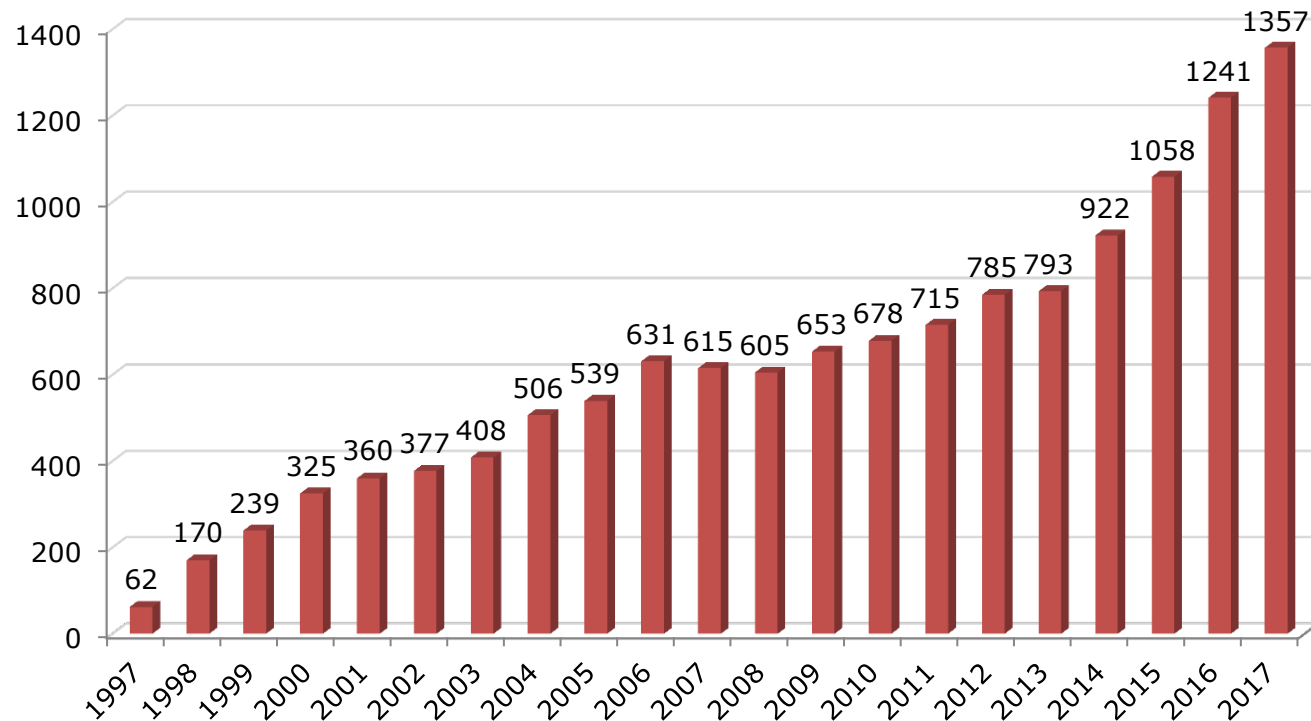
État des lieux sous l'angle des prestations

L'essentiel a été préservé et les priorités ont été respectées au mieux des possibilités...

...mais...

- Les limites de l'optimisation et des coupes sont atteintes
- Les effets de seuil sont à nouveau en croissance

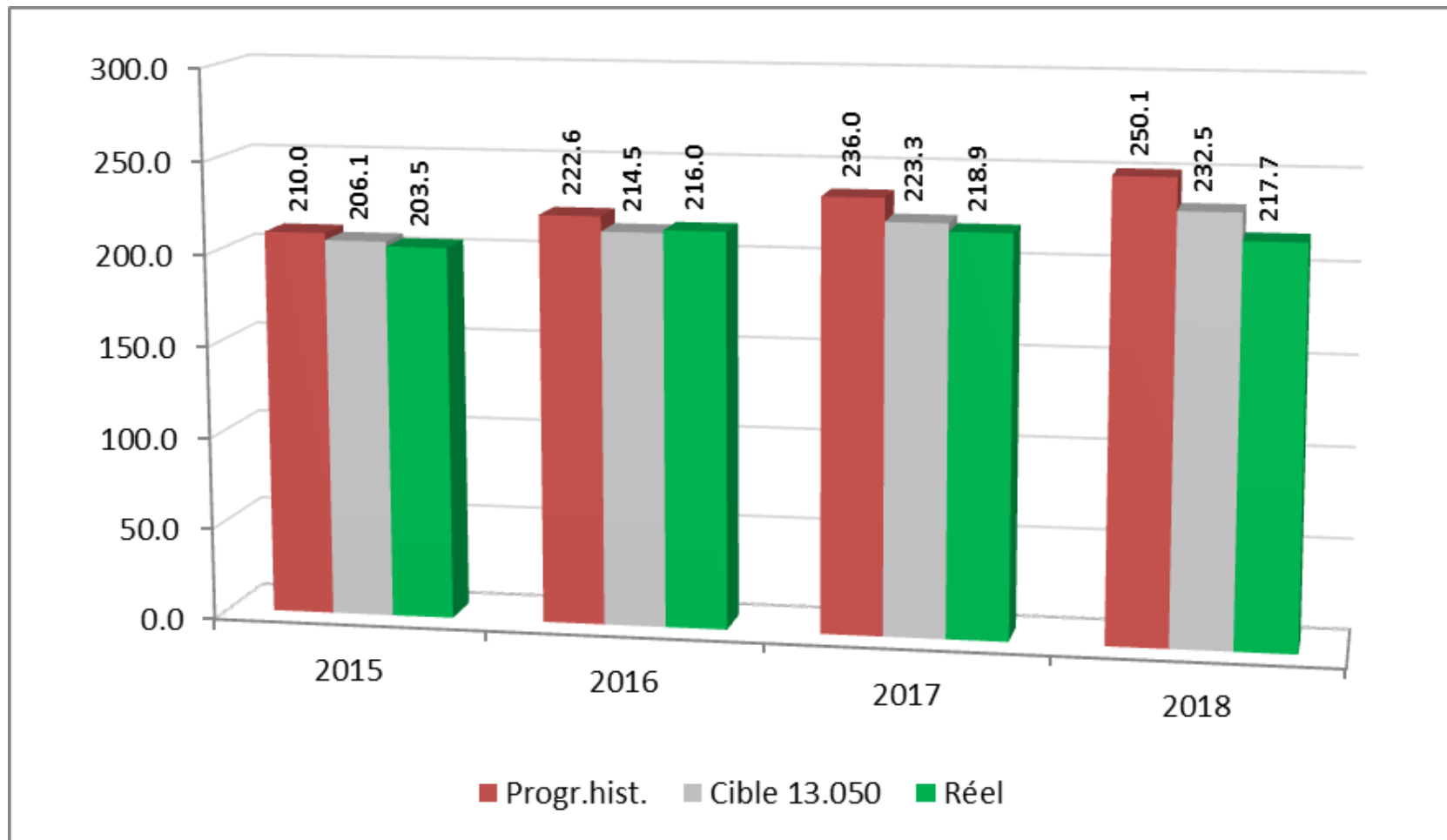
Evolution du nombre de contrats d'insertion socio-professionnelle (ISP)



État des lieux sous l'angle opérationnel



État des lieux sous l'angle financier

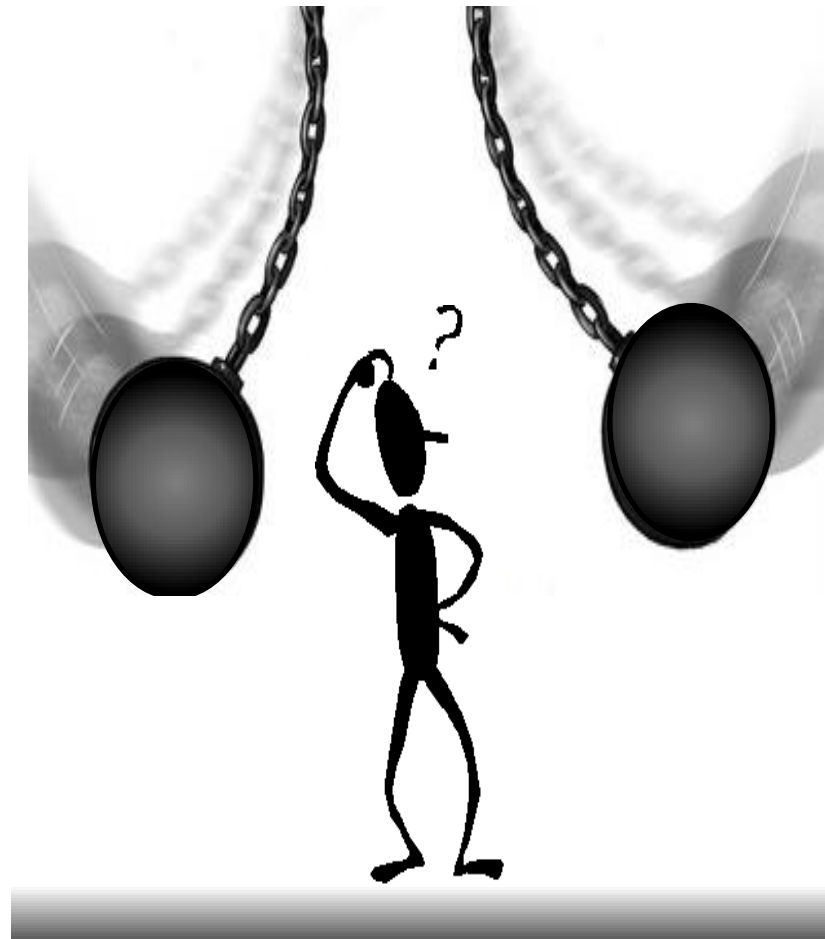


État des lieux sous l'angle de la gouvernance

- Cadre légal flexible → facilite les réformes
- Concertation intense avec les communes
- Dispositif complexe → coordination lourde

État des lieux sous l'angle des défis à relever

- **Objectifs de législature**
- **Déploiement stratégie IP**
- **Droit fédéral:**
 - Article 121a
 - Agenda intégration
 - Primes LAMal enfants
 - Révision LPC
 - Révision LAI
 - ...
- **Évolutions du contexte socioéconomique**



Quelle vision d'avenir pour les prestations sociales cantonales?

Peut-on les faire évoluer pour que notre dispositif continue à atteindre ses buts fondamentaux tout en relevant les nouveaux défis?

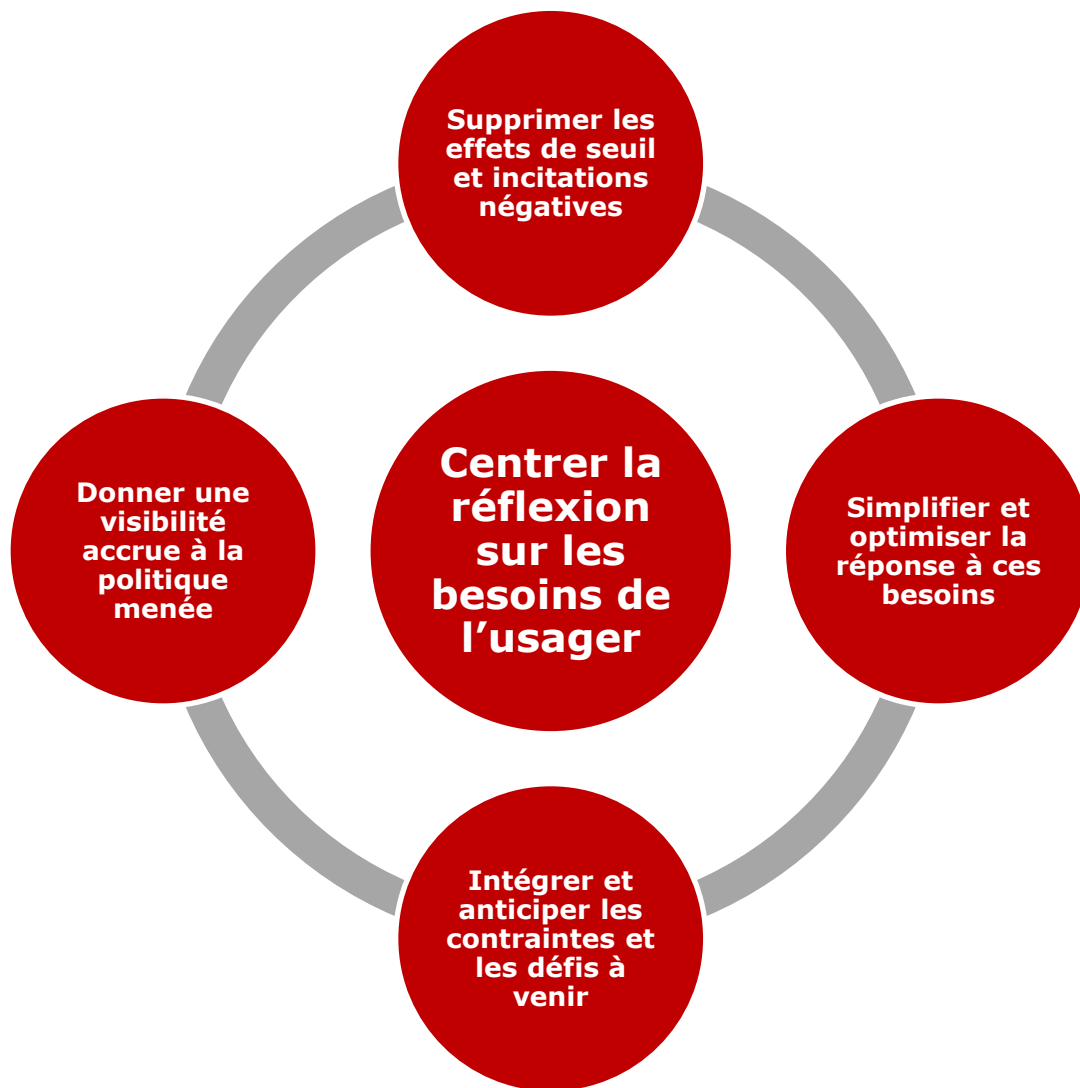
Approche retenue, vision d'avenir

Paola Attinger,
Juriste, Service de l'action sociale

Périmètre des prestations

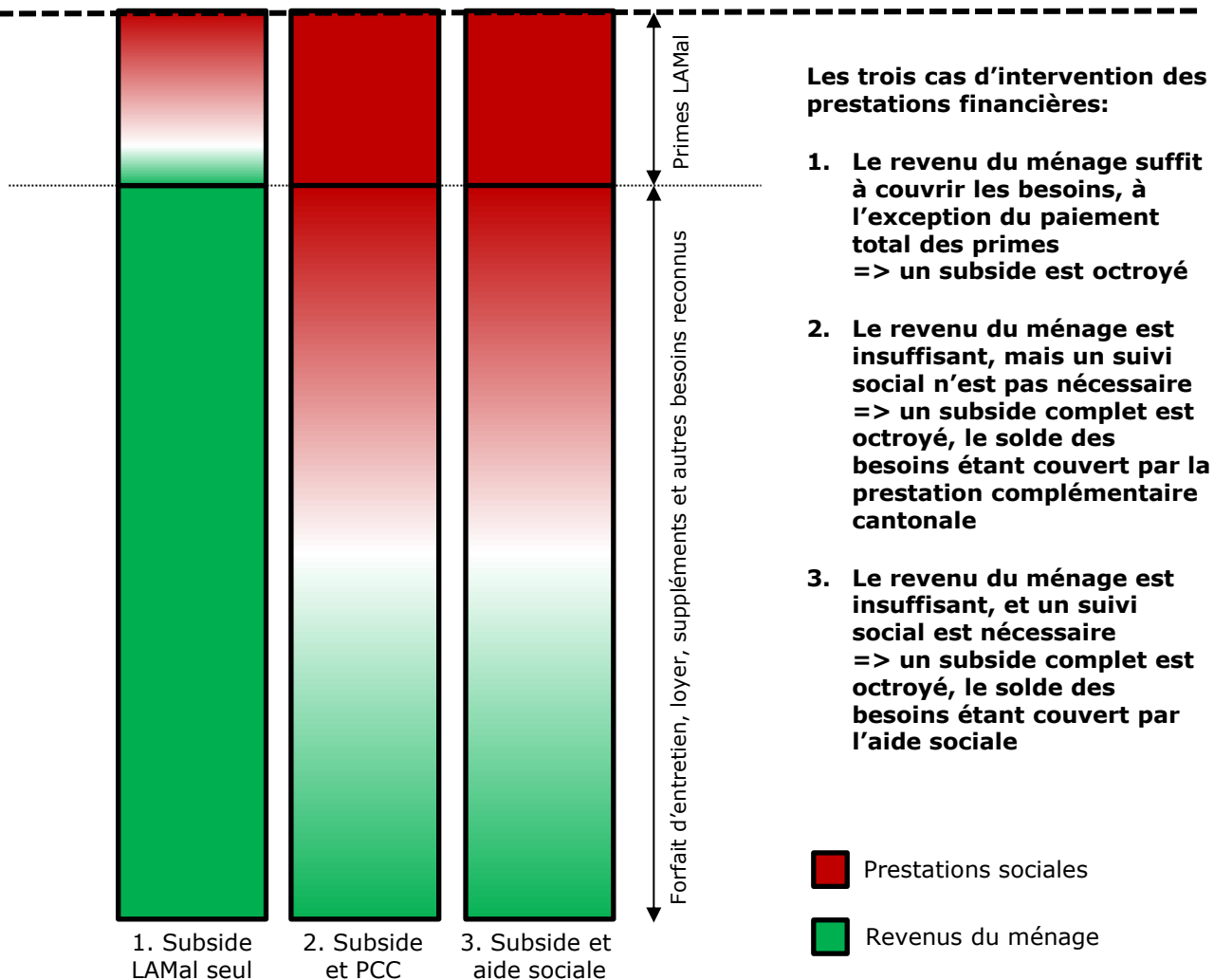
- Avances sur contributions d'entretien
- Subsidés LAMal
- Bourses d'études
- Aide sociale
- Aide sociale dans le domaine de l'asile

Approche et objectifs



Vision retenue

Niveau des besoins reconnus



Étapes envisagées, calendrier

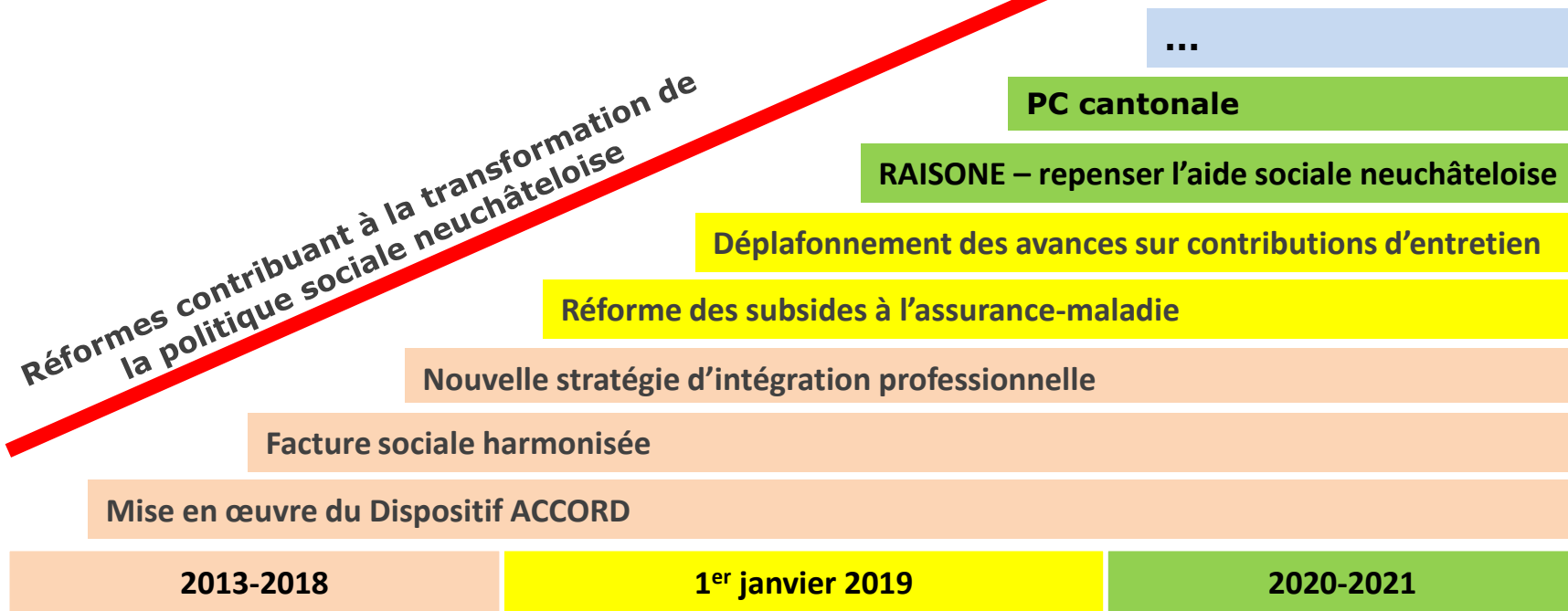
Daniel Schouwey,
Chef du service de l'action sociale

Un train de réformes en 4 étapes

Séquençage pour concrétiser la redéfinition des prestations sociales cantonales

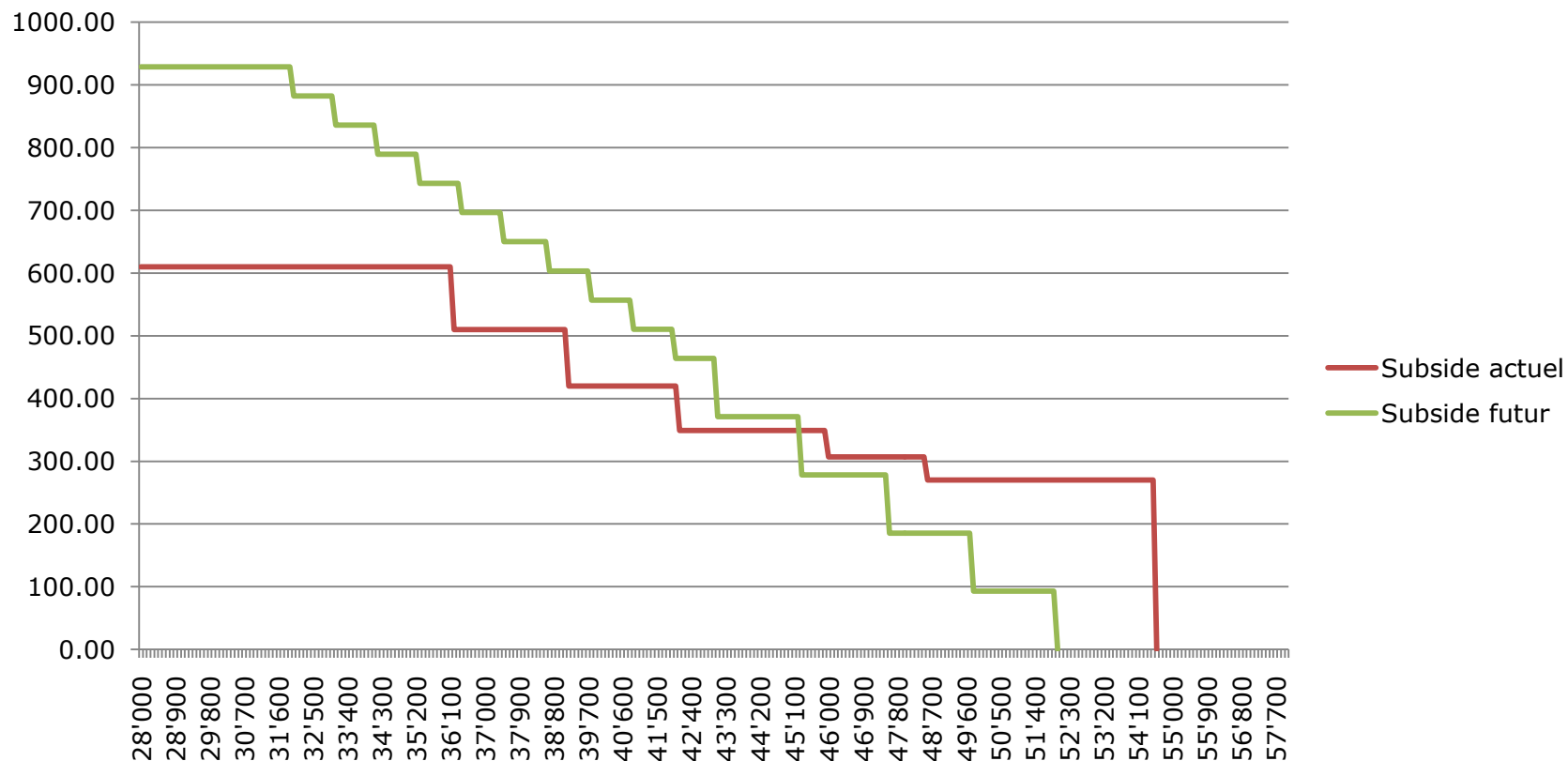
Vision idéale du système

Réformes contribuant à la transformation de la politique sociale neuchâteloise



Réforme des subsides LAMal

- 1 adulte, 1 jeune en formation



Projet RAISONE:

canton et communes souhaitent repenser
l'aide sociale neuchâteloise



**REDONNER
DAVANTAGE DE SENS
AU TRAVAIL SOCIAL**

Dans l'immédiat...

- Large consultation jusqu'au 21 août 2018
- Adoption par CE avant la fin de l'été
- Traitement par le Grand Conseil
- Mise en œuvre dès 2019

Impacts attendus, conclusions

Jean-Nathanaël Karakash,
Conseiller d'État, chef du DEAS

Impacts attendus

- **Une réponse simple, cohérente et efficiente aux besoins des usagers**
- **La disparition des effets de seuil et incitations négatives, dans le respect du cadre financier**
- **Un recentrage de l'activité des services sociaux sur leur métier: le travail social**
- **Une diminution significative et durable du taux d'aide sociale dans le canton**

Conclusion

